

## Appel de candidatures pour le comité d'éthique de la recherche

Le comité d'éthique de la recherche (CER) du Cégep de Jonquière est à la recherche de membres ayant une expertise juridique souhaitant siéger bénévolement au sein du comité.

### **Pouvoirs, mandat et responsabilités du comité d'éthique de la recherche du cégep de Jonquière**

Le CER applique entre autres la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* du Cégep de Jonquière et la plus récente version de l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains 2 (2022)*. Il prend ses décisions de façon indépendante. Il peut approuver, exiger des modifications, faire arrêter ou refuser des projets de recherche proposés ou en cours. Les recherches qui sont visées par le mandat qui lui est confié sont réalisées par les chercheuses et chercheurs du Cégep, par des chercheuses et chercheurs externes qui mènent leurs activités de recherche au sein du Cégep de Jonquière, ou encore qui recrutent des participantes et participants identifiés au cégep de Jonquière. Le CER a aussi un rôle éducatif important à jouer auprès de la communauté du Cégep. Pour exercer ses fonctions, il bénéficie de ressources financières et administratives stables et suffisantes.

### **Composition du comité**

La composition du CER du Cégep de Jonquière doit respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion. Les deux sièges à pourvoir sont les suivants :

- Une personne ayant une bonne connaissance des lois applicables, mais qui n'est pas la conseillère ou le conseiller juridique du Cégep (membre régulier)
- Une personne ayant une bonne connaissance des lois applicables, mais qui n'est pas la conseillère ou le conseiller juridique du Cégep (membre suppléant)

### **Nature du mandat des membres**

Le CER se réunit entre six et huit fois par année. Chacun de ses membres a notamment les responsabilités suivantes:

- prendre connaissance des documents liés aux demandes d'évaluation éthique;
- procéder à l'évaluation des demandes selon un mode conforme aux principes éthiques;
- participer à 6 ou 8 réunions annuellement (le mardi à 16 h 00 en présentiel ou à distance);
- contribuer à tous les autres travaux requis pour assurer le bon fonctionnement du CER.

Le conseil d'administration du Cégep de Jonquière désigne les membres pour une durée de deux ans et le mandat est renouvelable. La participation à titre de membre du CER demeure volontaire, sans rémunération et engage à la protection de la confidentialité. Une formation de base en éthique de la recherche (formation en ligne) devra être suivie dans les six mois suivant la nomination.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 29 septembre, à 16 h 00, à l'adresse suivante : [cer@cegepjonquiere.ca](mailto:cer@cegepjonquiere.ca) .

### **Renseignements**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le secrétariat du comité d'éthique de la recherche à l'adresse : [cer@cegepjonquiere.ca](mailto:cer@cegepjonquiere.ca).